GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

- Autoroute, route principale
- Route secondaire : pavée, non pavée
- Route tertiaire, rue
- Route en construction, sentier
- Réseau routier ajouté par le SIF
  - primaire
  - secondaire
  - tertiaire
- Remblai, déblai
- Mur de soutènement : droit, incliné
- Voies ferrées
- Voie en construction
- Voie abandonnée
- Pont, viaduc, passerelle
- Tunnel, ponceau, buse
- Halte routière, point de vue aménagé
- Clôture, haie, mur
- Ligne à haute tension
- Ligne électrique, ligne téléphonique
- Téléphérique, télésiège, téléski
- Centre de ski
- Tour d'émission de radio ou de télévision
- Tour, tour de protection contre le feu
- Bâtiment, stationnement
- Bâtiment en construction, en ruines
- Maison d'enseignement, édifice du culte
- Site historique, terrain de camping

- Laisse des hautes eaux
- Limite des eaux, définie sur les photographies
- Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
- Cours d'eau intermittent ou fossé
- Rapides, chute
- Sable, vase, gravier, galets
- Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
- Barrage, barrage de castor
- Cale, jetée sèche, épave
- Ancrage, base d'hydravions
- Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
- Carrière, mine, sablière ou gravière
- Arrachement, dune, formation glaciaire
- Cimetière, zone urbaine dense
- Piscine, réservoir d'eau
- Moulin à vent, éolienne
- Ligne de faîte, bassin primaire
  - bassin secondaire
  - bassin tertiaire
  - bassin quaternaire
- Limite de tenure
- Limite de division de recensement
- Limite de municipalité
- Limite de canton, seigneurie
- Limite de parcelle
- Ligne de rang, de lot
- Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux R
- 6 sapin et/ou épinette blanche R (S)
- 6 épinette noire et/ou épinette rouge R (E)
- 6 pin blanc et/ou pin rouge R (Pb)
- 6 pin rouge R (Pr)
- 6 pin gris R (Pg)
- 6 thuya (cèdre) R (Th)
- 6 prusse R (Pu)
- 6 mélèze R (Me)
- (plantation) P p

Pessière E (E)
- (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portion résin.)
- 6 thuya (cèdre) E (Th)
- 6 mélèze E (Me)
- 6 prusse E (Pu)
- 6 pin blanc et/ou pin rouge E (Pb)
- 6 pin rouge E (Pr)
- 6 pin gris E (Pg)
- 6 sapin et/ou épinette E (S)
- (plantation d'épinette blanche) EpB p
- (plantation d'épinette de Norvège) EpO p
- (plantation d'épinette noire) EpN p
- (plantation d'épinette rouge) EpR p

Sapinière S (S)
- (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)
- 6 thuya (cèdre) S (Th)
- 6 épinette noire et/ou épinette rouge S (E)
- 6 pin blanc et/ou pin rouge S (Pb)
- 6 pin rouge S (Pr)
- 6 pin gris S (Pg)
- 6 prusse S (Pu)
- 6 mélèze S (Me)
- (plantation de sapin baumier) SpB p

Pinède à pin blanc Pb (Pb)
- avec pin rouge Pb(Pr)
- et/ou rouge (s'y occupent plus de 75% de la portie résineuse) Pb(Pr)
- avec thuya (cèdre) Pb (E)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge Pb(E)
- avec mélèze Pb(Me)
- avec pin gris Pb(Pg)
- avec prusse Pb (Pu)
- avec sapin et/ou épinette blanche Pb (S)
- (plantation) PnB p

Pinède à pin rouge Pr (Pr)
- (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- avec thuya (cèdre) Pr (E)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge Pr(E)
- avec mélèze Pr(Me)
- avec pin blanc Pr(Pb)
- avec prusse Pr (Pu)
- (plantation) PnR p

Pinède à pin gris Pg (Pg)
- (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- avec thuya (cèdre) Pg (E)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge Pg(E)
- avec mélèze Pg(Me)
- avec pin rouge Pg(Pr)
- avec pin blanc et/ou pin rouge Pg(Pb)
- avec prusse Pg (Pu)
- avec sapin et/ou épinette blanche Pg (S)
- (plantation) PnG p
- Plantation de pin sylvestre Pn

Cédrière C (C)
- (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- 6 épinette noire et/ou épinette rouge C (E)
- 6 mélèze C (Me)
- 6 pin blanc C (Pb)
- 6 pin rouge C (Pr)
- 6 pin gris C (Pg)
- 6 sapin et/ou épinette blanche C (S)
- 6 prusse C (Pu)

Prucheraie P (Pu)
- (la prusse occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- 6 thuya (cèdre) Pu (E)
- 6 épinette noire et/ou épinette rouge Pu(E)
- 6 pin blanc et/ou pin rouge Pu(Pb)
- 6 pin rouge Pu(Pr)
- 6 pin gris Pu(Pg)
- 6 sapin et/ou épinette blanche Pu (S)
- 6 mélèze Pu(Me)

Mélèzin Me (Me)
- (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
- 6 thuya (cèdre) Me(E)
- 6 épinette noire et/ou épinette rouge Me(E)
- 6 pin blanc et/ou rouge Me(Pb)
- 6 pin rouge Me(Pr)
- 6 pin gris Me(Pg)
- 6 prusse Me(Pu)
- 6 sapin et/ou épinette blanche Me(S)
- (plantation de mélèze européen) MeEu p
- (plantation de mélèze japonais) MeJ p
- (plantation de mélèze laricin) MeL p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg	Fi Pg (F)
avec pin blanc	Fi Pb	Fi Pb (F)
avec pin rouge	Fi Pr	Fi Pr (F)
avec résineux	Fi R	Fi R (F)
avec sapin	Fi S	Fi S (F)
avec épinette noire ou rouge	Fi E	Fi E (F)
Bétulaie à bouleaux blancs avec sapin	Bb S	Bb S (R)
avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)
avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
avec résineux	Bb R	Bb R (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc	Bj Pb	Bj Pb (R)
avec pin rouge	Bj Pr	Bj Pr (R)
avec résineux	Bj R	Bj R (R)
Peuplerale avec sapin	Pa S	Pa S (R)
avec pin gris	Pa Pg	Pa Pg (R)
avec pin blanc	Pa Pb	Pa Pb (R)
avec pin rouge	Pa Pr	Pa Pr (R)
avec épinette noire ou rouge	Pa E	Pa E (R)
avec résineux	Pa R	Pa R (R)
Chênaie rouge résineuse	Cr R	Cr R (R)
Érablière résineuse	Er R	Er R (R)
Érablière rouge	Ec R	Ec R (R)
- 6 pin rouge	Er Pr	Er Pr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
- sur station humide	M Ftx	M Ftx (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
- d'essences intolérantes	Fi
- d'essences tolérantes	Ft
- sur station humide	Fx
- (plantation)	Fp
Dilataie à bouleaux blancs	Bb
à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerale	Pa
Érablière rouge	Er
Érablière	Ec
- à bouleaux blancs	Er Bb
- à bouleaux jaunes	Er Bj
- à peupliers	Er Pa
- à feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
- à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S p
- de bouleau jaune	Bou p
- de peuplier	Pe(x) p
- de peuplier hybride	Peh p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc

PERTURBATION

Coupe partielle	CO
Coupe partielle en dommier	CO
Coupe partielle par bande	CO
Coupe partielle plus épidémie légère	CE
Chablis partiel	Chp
Épidémie légère	Ep
Brulis partiel	Brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brulis	Br
Chablis totale	Ch
Épidémie sévère	Es
Friche	Fr
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans) à ...	0-20 ans
30 " ...	21-40 "
50 " ...	41-60 "
70 " ...	61-80 "
90 " ...	81-100 "
100 " ...	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune inéquienne: Plus de 50% de tiges de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cms. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 cms.

Vieilleuse inéquienne: Plus de 50% de tiges de feuillus tolérants, majorité des tiges vivantes de 90 cms et plus. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30 %	revers
Moyenne	31 à 40 %	m
Forte	41 à 50 %	f
Abrupte	51 % et plus	a
Escarpement	Variable autour de certaines falaises	e

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	22m	17m	12m	7m	4m		
	1	2	3	4	5	6	
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B		B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C5 s d 50 m 25 — déforestation; classe de pente; classe d'âge; perturbation; origine; classe de hauteur; densité; type de couvert

R C5 s t 60 d1 — classe de pente; classe d'âge; année de l'origine; origine; classe de hauteur; densité; type de couvert

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR.) FOGEMEC Inc.
SIGNATURE Laurence V. Lacoursière

CARTO FOREST EXÉCUTÉE PAR (BUR. D'ING. FOR.)
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion 81
Unité d'aménagement 11

Unité de sondage

Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 00
Concessionnaire ou autres 20*

Bassin hydrographique 30
Bassin primaire 10
Bassin secondaire 1

Unité de gestion privée 813

Municipalité 83320*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle *

Région écologique 3k

Municipalité régionale de comté M.R.C. 810 TÉMISCAMINGUE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1982
Carte forestière — Année de publication : 1984-85
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/83
Déclinaison magnétique : 11° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

41-P-9	31-M-12		31-M-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
41-P-8	31-M-5		31-M-6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
41-P-1	31-M-4		31-M-3

31 M/5 S. E.

FORÊT PRIVÉE U.G. 81